

soit différente de celle du député, ces territoires font encore partie du Canada et relèvent encore du gouvernement fédéral. Dans ce sens-là, le député et son parti sont peut-être restés en plan à ce sujet, mais nous ne pensons pas que les autochtones ou les habitants du Nord le soient.

* * *

LE LOGEMENT

LA BAISSÉ DU NOMBRE DE MISES EN CHANTIER

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je pose ma question au ministre chargé du logement. Le 30 octobre dernier, j'ai dit que Statistique Canada prévoyait 135,000 mises en chantier cette année. Le ministre m'a répondu que je pouvais tirer un certain réconfort du fait que le chiffre réel désaisonnalisé était plutôt de 180,000. Nous savons maintenant, après avoir vu les derniers chiffres publiés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, que le taux désaisonnalisé est tombé à 104,500, ce qui est catastrophique. Quelles mesures le ministre compte-t-il prendre, ou quels conseils donnera-t-il au gouvernement pour redresser la situation?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, en réponse à une question semblable j'ai dit qu'au début de l'année les mises en chantier étaient beaucoup plus nombreuses; par exemple, en mars dernier, le chiffre annuel désaisonnalisé était de l'ordre de 246,000. Compte tenu de cette vigueur en début d'année, le nombre de mises en chantier devrait être d'environ 170,000 cette année. La baisse du seul mois dernier est compensée par la très forte activité en début d'année.

Je me hâte d'ajouter que si les mises en chantier étaient à la baisse en octobre, les chiffres provisoires indiquent que la demande de financement hypothécaire a été à la hausse au cours de ce même mois. Je m'attends à ce que les mois de novembre et de décembre raffermissent la remontée du marché et de l'industrie pour le reste de l'année.

L'AVIS DU MINISTRE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, selon les propres chiffres du ministre, le nombre réel de mises en chantier a atteint l'an dernier un creux catastrophique, soit 158,600. Il en faut au moins 220,000 pour répondre aux besoins. En fait, d'après les prévisions de la SCHL, il faudrait un chiffre désaisonnalisé de 261,000. Le chiffre actuel est de 104,000. Les milieux de l'industrie nous disent qu'étant donné la situation dans le secteur locatif, on ne construira aucun nouvel immeuble locatif l'année prochaine, sauf si on devait pouvoir compter sur une éventuelle aide gouvernementale; c'est donc dire que nous approchons dangereusement du taux de vacance nul. C'est véritablement un désastre, madame le Président, pour l'industrie de l'habitation dans son ensemble. Tout le monde le reconnaît, sauf le ministre chargé de l'habitation.

Questions orales

● (1450)

Quel conseil le ministre peut-il offrir aux Canadiens qui pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale font face à une crise sans précédent dans le domaine de l'habitation?

Des voix: Bravo!

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, la vigueur et la gravité que manifeste le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) en posant sa question sonnent plutôt creux quand on songe qu'une des choses que le gouvernement actuel a dû faire l'an dernier à son arrivée au pouvoir a été de remédier aux torts causés par le gouvernement dont il faisait partie.

Des voix: Oh, oh!

M. Cosgrove: Par exemple, nous avons dû remettre en vigueur la mesure régissant les immeubles locatifs à logements multiples en vue d'accroître de 20,000 mises en chantier le stock de logements au Canada et d'accroître les éléments sociaux dans les mises en chantier. Une étude entreprise par le gouvernement précédent dont le député faisait partie recommandait au gouvernement de se retirer du domaine de l'habitation, des services sociaux et des immeubles locatifs à logements multiples. Nous avons un certain rattrapage à faire quand nous avons succédé à ce gouvernement.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES PIPE-LINES

LE PROLONGEMENT DU GAZODUC JUSQU'À LA CÔTE EST

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources concernant le prolongement du gazoduc jusqu'à la côte est du Canada. Le ministre se rappelle que le premier ministre en avait déjà fait la promesse et que le projet figure également dans le programme énergétique national. Le 11 août dernier, l'Office national de l'énergie a appuyé le principe du prolongement. Et le gouvernement a attendu trois longs mois avant de répondre à cette question si essentielle aux Canadiens de la côte est.

Le ministre voudra-t-il dire à la Chambre pourquoi il y a eu un si long retard et quand le gouvernement se décidera à approuver ce projet économique d'une telle importance étant donné qu'il met en cause des centaines d'emplois et des milliers de dollars?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Ce ne sont pas des milliers mais bien des centaines de millions de dollars qui profiteront à l'économie du Canada. Le gouvernement appuie activement ce projet comme il s'est engagé à le faire. Nous sommes très heureux que l'Office national de l'énergie ait approuvé le prolongement du gazoduc jusqu'au Cap Breton et Halifax. J'espère pouvoir annoncer très bientôt la décision gouvernementale suite à la recommandation de l'Office.